



RÈGLEMENT

« Revisitez Hyacinthe Rigaud » De la peinture à la photo

À partir de l'œuvre de Hyacinthe RIGAUD « *Autoportrait au turban rouge* » du musée d'art Hyacinthe Rigaud, réalisez une photo de VOTRE interprétation de cette œuvre.

Accessoire obligatoire : un couvre-chef (chapeau, turban, foulard, casquette etc...)

Article 1 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Appel à candidature réservé aux 15 - 25 ans.

- **Adresser jusqu'au 15 septembre : La fiche de candidature** et le **règlement** signés par le candidat ou par ses parents s'il est mineur.

Par mail : concoursphotos@amismuseerigaud.com

Par la Poste : Cercle Rigaud- Espace In Extenso - 30-55 Avenue de Prades - 66000 Perpignan.

- **Envoyer avant le 19 octobre au plus tard : les photos (3 photos maximum** au format JPG, selfies acceptés) **avec une légende pour chaque photo.**
- **Mercredi 22 mai 2024 à 15 heures, une séance d'éducation à l'image est proposée aux candidats,** avec un professionnel de la photographie de Visa pour l'image, salle de conférence du musée d'art Hyacinthe Rigaud, 21 rue Mailly à Perpignan.

Article 2 - CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Les dossiers des travaux photos des candidats seront étudiés par le jury, selon les critères suivants :

- **Portrait (selfies acceptés)**
- **Présence d'un couvre-chef**
- **Qualité plastique de l'image**
- **Créativité, originalité de l'interprétation de l'œuvre de Hyacinthe Rigaud**
- **Impact sur le spectateur (émotion, rire...)**

Seront distingués deux groupes : les 15-17 ans et les 18-25 ans, avec deux lauréats par groupe.

Article 3 - COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé de :

- Christine Ballini Aubert (Cercle Rigaud),
- Émily Beauvent (Cercle Rigaud),
- Nour Bechiri (médiatrice service des publics du CIP-Ass. Visa pour l'image)
- François Deby (Cercle Rigaud),
- Marie-Thérèse Sanchez-Schmid (Administratrice de L'AssVisa pour l'Image),
- Nathalie Valès (professeure d'Arts Plastiques),
- Un professionnel de la photo.

Article 4 - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXPOSITION DES CANDIDATURES RETENUES

- Les tirages seront effectués par Le Cercle Rigaud, de façon individuelle pour les 4 lauréats et sous forme de mosaïque pour les autres candidats.
- Les tirages seront restitués à leurs auteurs après la dernière exposition.
- Les photos du concours seront exposées dans différents lieux de la Ville.

RÉCAPITULATIF :

- **Mercredi 22 mai 2024 à 15 h :** Séance d'éducation à l'image donnée par un professionnel de Visa pour l'Image - Salle de conférence du musée d'Art Hyacinthe Rigaud, 21 rue Mailly Perpignan.
- **Dimanche 15 septembre 2024 :** clôture des inscriptions
- **Mercredi 18 septembre 2024 :** Comité de validation des inscriptions (Les inscriptions non conformes au règlement ne seront pas retenues).
- **Samedi 19 octobre 2024 :** Clôture de la remise des photos.
- **Mercredi 23 octobre 2024 à 17 h :** réunion du Jury, attribution des prix.
- **Remise des prix vendredi 8 novembre à 18 heures.**
- **Exposition du 8 au 29 novembre 2024 :** Hall de l'agence du Crédit Agricole - 15, place Jean Payrat, Perpignan.
- **Exposition du 2 décembre 2024 au 24 janvier 2025 :** Maison des Arts et de la Culture de l'Université de Perpignan Via Domitia, ainsi qu'à la Maison des Associations de Saint-Gaudérique.

Règlement et dossier de candidature : www.amismuseerigaud.com



GRAND CONCOURS PHOTO



FICHE CANDIDATURE pour les 15 à 17 ans

POUR LES 10 ANS DU CERCLE RIGAUD
Association des Amis du Musée d'Art Hyacinthe Rigaud



CERCLE RIGAUD

LE CERCLE DES AMIS DU MUSÉE D'ART HYACINTHE RIGAUD

Les Règles Générales sur la Protection des Données seront appliquées aux présents renseignements.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Téléphone : Courriel :

Situation :

Scolaires et apprentis : (indiquez le lieu, le type et le niveau d'études)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné-e, autorise mon enfant ci dessus désigné à participer au Concours Photos organisé par le Cercle Rigaud en 2024, suivant le règlement qu'il a établi et dont j'ai pris connaissance, sans observation contraire.

Nom - Prénom (représentant-te légal-e)

Date

Signature

AVERTISSEMENT

Dans le cadre du respect de la vie privée, le droit à l'image est protégé par des lois civiles et pénales. Aussi, nous vous proposons de faire signer l'autorisation ci-dessous par les personnes que vous photographiez (ou par leur représentant légal si elles ont moins de 18 ans) :

« Je soussigné-e (nom et prénom)

donne à (votre nom)

l'autorisation de me photographier / de photographier mon enfant (rayez la mention inutile) et d'utiliser cette photographie, dans le cadre exclusif du Concours Photos organisé par le Cercle Rigaud, avec ou sans montage, mais toujours dans le respect de la dignité de mon image / ou de celle de mon enfant, et à l'exclusion de toute diffusion sur les réseaux sociaux, sur internet et/ou à des fins commerciales ou publicitaires, et ce dans le respect des lois et règlements régissant la protection de la vie privée ».

Date

Signature



PERPIGNAN LA RAYONNANTE





POUR LES 10 ANS DU CERCLE RIGAUD
Association des Amis du Musée d'Art Hyacinthe Rigaud

FICHE CANDIDATURE pour les 18 à 25 ans



CERCLE
RIGAUD

LE CERCLE DES AMIS DU MUSÉE D'ART HYACINTHE RIGAUD

Les Règles Générales sur la Protection des Données
seront appliquées aux présents renseignements.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Téléphone : Courriel :

Situation :

Scolaires et apprentis : (indiquez le lieu, le type et le niveau d'études)

AVERTISSEMENT

Dans le cadre du respect de la vie privée, le droit à l'image est protégé par des lois civiles et pénales.
Aussi, nous vous proposons de faire signer l'autorisation ci-dessous par les personnes que vous photographiez
(ou par leur représentant légal si elles ont moins de 18 ans) :

« Je soussigné-e (nom et prénom)

donne à (votre nom)

l'autorisation de me photographier / de photographier mon enfant (rayez la mention inutile) et d'utiliser cette
photographie, dans le cadre exclusif du Concours Photos organisé par le Cercle Rigaud, avec ou sans montage,
mais toujours dans le respect de la dignité de mon image / ou de celle de mon enfant, et à l'exclusion de toute
diffusion sur les réseaux sociaux, sur internet et/ou à des fins commerciales ou publicitaires, et ce dans le respect
des lois et règlements régissant la protection de la vie privée ».

Date

Signature



PERPIGNAN
LA RAYONNANTE



MUSÉE D'ART
HYACINTHE
RIGAUD
PERPIGNAN



VISA
POUR L'IMAGE
PERPIGNAN



CIP
CENTRE INTERNATIONAL DE
PHOTOJOURNALISME
PERPIGNAN



FSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS
D'AMIS DE MUSÉES



AMROC



UP
VD

Université
Perpignan
Via Domitia
CRÉATRICE D'AMIS DEPUIS 1830



CA
SUD MÉDITERRANÉE